MONTREAL ET LE NORD

Les idées d'un colon

II

UNE IDÉE COMME UNE AUTRE

—Encore une couple de réflexions sur ce sujet ; n'avez-vous jamais remarqué...? Mais, j'abuse de votre patience peut-être.... mon bavardage....

—Vos paroles, monsieur le colon, votre manière de voir, vos idées nous intéressent beaucoup plus que vous ne le croyez. Continuez, s'il vous plaît.

—Je n'en insiste pas moins à suspendre la séance. Un ajournement est donc proposé, pendant quoi, d'un pas leste, nous filons vers la maison où, sur le bord du beau grand lac que vous apercevez, au grand air et loin des taillis, les maringouins se tiennent en respect. Ici ils nous mangent. Je dois vous ajouter que *monsieur le colon* a fait prévenir *madame la colonne* ; elle vous attend depuis quelques minutes, prête à verser le thé, à vous servir omelette, perdreaux et truite saumonnée.

Après le goûter, une promenade sur le lac passa nécessairement à l'ordre du jour. C'était l'heure où la nuit commençait à tout revêtir de ses ombres fantastiques. Les fils du défricheur avaient *débridé* les flammes, lançant la torche incendiaire d'un tassement à l'autre. Une lueur grande, tantôt blafarde et sinistre, tantôt limpide et courante, dévoilait mystérieusement les flancs du côteau, s'abaissait jusque sur les ondes rougissantes du lac ; de notre chaloupe nous entendions de bruyantes crépitations qui semblaient venir d'un village embrasé. Des tourbillons de fumée, noirs, épais, nombreux, se poussant et se bousculant, envahissaient les hauts étages de l'atmosphère, y faisaient mariage avec d'autres gros tourbillons expédiés par d'autres défrichements, et tous ensemble, énormes nuages, s'en allaient à la conquête de l'espace, colportant sur leurs ailes l'acide carbonique, cinq cent gaz malfaisants, la peste de l'air. Le lendemain, en compagnie de leurs poisons, ils devaient s'abattre sur les villes et les anciennes paroisses, pénétrer dans les maisons et les bureaux, se faufiler jusque dans les réduits les mieux cachés, tout imprégner de leurs odeurs d'humus brûlé et de terreau carbonisé, jaunir les rayons du soleil comme en un jour d'éclipse, énerver les âmes et les remplir d'une langueur indéfinissable.

—Lorsque le feu aura accompli son œuvre sur toute l'étendue de mes neuf lots, de l'épaisse forêt que mes fils et moi aurons abattue avec beaucoup de peine et de labeur, que restera-t-il ? Un peu de cendre. Que seront devenus ces millions de tonneaux d'une matière maintenant si abondante, si dédaignée ici, si appréciée ailleurs ?

—Aucune parcelle n'en doit être anéantie, mais gazéifiée par le pouvoir magique de l'oxigène ; la valeur seule va s'en trouver perdue, perdue à jamais pour le commerce et l'industrie, perte que vous avez au déplorer si éloquemment.

***

—Oui, ce sont des biens que la nation canadienne laisse tourner en *boucane*, avec une insouciance impardonnable. Certains beaux esprits se plaisent souvent à citer l'ignorance des colons et des habitants. Pourtant, de ces brasiers s'élève une fumée qui, demain ou après-demain, enveloppera la ville de Montréal et ira jusqu'aux Etats-Unis proclamer la pauvreté scientifique de nos savants, le petit jugement de nos grands hommes, le peu de sagesse de nos gouvernants.

Une idée qui me préoccupe depuis longtemps : c'est que si la cendre est un bon engrais pour le sol, la suie en est un aussi bon. Quel serait donc le moyen économique de la récolter toute sous une forme ou sous une autre, lorsque la nécessité de faire la *terre neuve* nous force de recourir à la destruction des arbres par le feu. Faire diriger le bois dans des fournaises spécialement adaptées à cet usage, la fumée et le gaz que donne la combustion passant par un système de tubes et de cornues ; ne rien laisser perdre des éléments fertilisants qui ont servi à la confection des forêts ; les fixer au moyen d'absorbants liquides ou solides, ou les décomposer par les acides, pour les faire servir ensuite à restituer la fécondité aux terrains épuisés, c'est ce que j'ai toujours cru fort possible et fort avantageux.

S'il m'était possible d'effectuer sur place la décomposition rapide de ces arbres, de manière à les rendre au sol même qui les a produits, la fertilite de ma ferme serait telle qu'après avoir poussé du blé pendant un siècle, elle ne donnerait pas encore signe d'appauvrissement. Combien de fois n'ai-je pas été à la veille d'entreprendre, au défaut d'une côte, la construction d'un ample fourneau où j'aurais pu jeter pêle-mêle les copeaux et les broussailles, les troncs entiers des érables et des sapins ; une longue suite de tuyaux conduisant la fumée dans des chambres plus ou moins closes sur les parcis desquelles se déposerait la poudre noire.

Qui empêcherait ces tuyaux de réchauffer, sur leur parcours, une grande porcherie et un vaste poulailler. Ces plans sont naturellement encore à l'état de projet, sont restés *in petto* comme disait le maître d'école de mon village natal ; les moyens pécuniaires d'un pauvre colon ne lui permettent pas de risquer un essai expérimental, d'autant plus qui ne possède pas la science nécessaire pour arriver à bonne fin.

Ma surprise est extrême quand je vois que les gouvernements n'ont jamais pensé à cela. Il leur serait si facile de prendre cette initiative, en accordant, par exemple une prime au chimiste qui trouvera le moyen de traiter les arbres par des acides pour en manufacturer un engrais végétal, comme on traite certaines roches tirées à grands frais du sein des montagnes pour en constituer un engrais minéral. La création d'un produit nouveau que l'on fabriquerait par millions de tonnes, qui se vendrait à très bon marché, dont la demande serait universelle dès son apparition, qu'on pourrait échanger avec l'Europe contre des millions de dollars, il me semble que c'est là un sujet digne d'attirer l'attention des industriels et des financiers de Montréal, une question que la chambre de commerce étudiera un jour.

JEAN RIVARD.

L'Université Laval à Montréal

Un auditoire d'élite encombrait, hier soir, la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, à l'occasion de la soiree academique donnée par l'Universite Laval, en l'honneur du jubile sacerdotal de Sa Saintete Léon XIII. Aux sieges d'honneur on remarquait Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, et Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Sur l'estrade, on voyait revêtu de l'hermine, M. l'abbé Marcoux, vice-recteur, l'honorable M. Chauveau, l'honorable juge Mathieu, l'honorable juge Jette ; MM. les abbes P. Rousseau, P. de Foville, Schlickling, Parent, Bruchési, M. Emard, Lecocq, A. Archambault ; MM. Chas de Lorimier, F. D. Monk, Horace Archambault, P. E. Lafontaine, U. E. Archambault, C. A. Pfister, Dr J. P. Rottot, Dr Desrosiers, Dr Berthelot, Dr Brosseau, Dr S. Lachapelle, Dr S. Duval, Dr A. Joyal, Dr A. Foucher, Dr Dagenais, M. P. Willard, etc.

Après l'ouverture par l'orchestre, M. le vice-recteur dit que cette réunion a été convoquée pour rendre hommage à Sa Sainteté Leon XIII, et qu'il appartient à cette jeune université catholique, la première d'Amérique et la seule érigée canoniquement, d'offrir au Saint-Pere un témoignage de son dévouement filial. Il présente à l'auditoire le premier orateur sur le programme, l'honorable M. Chauveau, doyen de la faculté de droit.

L'orateur rappelle d'abord les commencements de l'Eglise. 783 ans après la fondation de Rome, dit il, quand elle régnait sur tout le monde connu, dans une des provinces recemment conquises, le fils d'un charpentier dit à deux pêcheurs sur le bord de la mer de Gallilée : "Suivez moi, vous êtes pêcheurs de poissons, je vous ferai pêcheurs d'hommes." Plus tard, le fils du charpentier dit à l'un des pêcheurs qu'il lui donnerait les clefs du royaume des cieux. Si l'libere, empereur regnant, eût entendu ces paroles, il se fut demandé lequel était le plus insensé, de celui qui faisait cette promesse ou de celui qui croyait à sa réalisation. Si on lui eût dit que le fils du charpentier et le pêcheur Pierre périraient tous deux d'une mort ignoble, et que, precisément à cause de cela, la prédiction s'accomplirait, il se fut moqué d'une telle idée. Mais s'il lui eut été donné de contempler dans l'avenir cette grande institution de la papauté, résistant seule aux invasions des barbares et aux révolutions modernes, bien différent de ceux qui aujourd'hui blasphement le Christ, il se fut jeté à ses pieds et il l'eût adoré.

Animés du même esprit, revêtus de la même autorité, continuateurs d'une même œuvre, les papes ont conservé, dans tous les âges, le même caractere distingué. Jetons ensemble un coup d'œil sur Léon XIII, considérons l'homme plutôt que le pontife, voyons d'abord les éminentes qualités de son cœur et de son intelligence ; leur développement, puis l'influence que ce développement a exercé sur la conscience humaine.

Fils d'une noble famille, qui ne connut de la grandeur que ses charmes, il reçut de ses premiers maitres ce témoignage, que son intelligence était aussi vive que son cœur bon et pur. Trois ordres religieux exercèrent une influence puissante sur sa jeunesse. Il frequenta dans sa plus tendre enfance, un couvent de religieux de Saint-François d'Assises situé non loin de la résidence paternelle. A huit ans il entrait chez les Jésuites à Viterbes, puis il terminait ses études au college Romain. Poëte à douze ans, dialecticien et orateur avant dix-huit ans, il remportait des succes qui l'étonnaient lui-même. Fuyant les amusements, les distractions de la vie, sa table de travail etait tout son monde. Chargé, dans la suite, de plusieurs missions difficiles, sa fermeté, sa sévérité même, l'habileté hors lignes dont il fit preuve furent les préludes de tout ce qu'il a fait depuis qu'il occupe le trône de Pierre.

Dans sa sollicitude pour le monde catholique Léon XIII a donné une large part à notre jeune pays par la protection accordée à l'université catholique du Canada, en autorisant la fondation d'un séminaire canadien à Rome, sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice et en nous donnant un prince de l'Eglise.

Il a encouragé les sciences, les lettres et les arts et ouvert plus grandes que jamais les portes de la bibliotheque du Vatican.

On retrouve le pieux enfant, élève des Franciscains, dans la propagation qu'il donne à la dévotion du Saint-Rosaire, et le disciple de saint Thomas se révèle dans l'encouragement qu'il donne aux études théologiques.

Les œuvres nombreuses et importantes accomplies par le Pape depuis le commencement de son règne font voir que Léon XIII est une personnalite providentielle repondant aux besoins de notre époque. Comment accuser d'obscurantisme celui qui s'est montré l'ami et le protecteur des lettres, des sciences et des arts ? Oserait-on taxer de partialité celui que tous les gouvernements ont fait juge de leurs différends ? Comment accuser de routine, d'idées arriérées celui qui a fait preuve, en toutes occasions, d'une connaissance parfaite de la société moderne ? Dans ses encycliques, il parle aux grands, aux riches, aux puissants avec la sainte liberté des prophetes des anciens jours. On y voit briller le génie humain, illuminé par la science divine. Unissant la vigueur à la modération, cherchant à tout concilier, il s'est appliqué, suivant l'expression de l'Ecriture, à "ne pas briser le roseau qui "s'incline, ne pas éteindre la meche qui "fume encore." Léon XIII peut s'écrier comme l'écrivain sacré : "Le Tout-Puissant a fait de grandes choses en moi." Et ce cri trouve un immense écho dans un monde deux fois plus étendu et plus civilisé que l'empire romain. De toutes les parties de l'univers, Léon XIII a reçu des témoignages éclatants d'admiration et de sympathie à l'occasion de son jubilé sacerdotal. C'est la fête de l'univers catholique.

Nous, fils de cette France, qui est probablement, à cause de ses malheurs, la plus grande préoccupation de Léon XIII, nous, qui avons reçu des témoignages spéciaux de la sollicitude du grand Pape, sur cette terre du Canada qui possede un prince de l'Eglise depuis son avénement au trône, nous mêlons notre voix a ce concert universel de louanges.

M. M. J. S. Poisson, d'Arthabaska, récite alors une splendide pièce de vers de sa composition, intitulée : "Ode à Léon XIII." C'est une œuvre littéraire remarquable par l'élévation des idées, la justesse et l'élégance de l'expression. L'auditoire a chaleureusement applaudi les élans inspirés du poëte.

Après une fantaisie musicale exécutée par l'orchestre, M. l'abbé Bruchesi prit la parole. Son discours avait pour sujet : "Léon XIII et les études ecclésiastiques." Nous n'en pouvons donner qu'un pâle résumé.

Léon XIII était pape depuis deux ans que déjà le monde proclamait son pontificat, le pontificat de la science. Dans le prêtre et le pontife auquel l'univers rend hommage, il y a le philosophe et le savant, l'un des plus puissants protecteurs des arts qui ait rempli le trône de Pierre.

Il est écrit que les lèvres du prêtre garderont la science. Quelles lèvres doivent la garder plus fidèlement que celles de ce pontife infaillible, oracle indéfectible qui éclaire nos doutes et raffermit nos croyances. Une tradition de dix-neuf siècles trouve en Léon XIII son plus fidèle interprete. Le nom d'un pape, ses talents ne sauraient, il est vrai, rien changer à l'autorité dont il est revêtu. Mais l'histoire est la pour prouver que les dons naturels ont été, chez tous les papes, merveilleusement unis aux dons divins. Nous avons le droit d'être fiers de notre grand pape. Notre siècle qui va mourir ne pouvait voir, sur ses dernières années, se refleter les rayons d'un plus bel astre.

Le premier des Léon qui gouverna l'église mérita le nom de Grand. C'est Léon X qui disait : "Après la religion, les sciences et les lettres sont les plus beaux présents que le ciel ait faits à l'humanité." Leon X I est leur digne émule. Elève du collège romain, il fit entrevoir par ses succès plus glorieuse carriere. A Pérouse, où il passa trente années de sa vie, il fonda des académies de discussion aux séances desquelles il assistait. Il écrivit d'admirables lettres pastorales.

En 1862, quand Renan publia la vie de Jésus, un tissu de blasphèmes, l'archevêque de Pérouse unit sa voix éloquente à celles de tous les apologistes catholiques pour le condamner. Deux de ses lettres en 1876 et en 1878, sur l'Eglise et la civilisation, lui attirèrent l'admiration générale. La derniere de ces lettres a été appelée le testament de l'évêque et le programme du pape. Dès la premiere année de son pontificat il fonda à Rome vingt-neuf écoles pour les enfants, les jeunes gens et les ouvriers. Il s'occupa ensuite des hautes écoles et s'appliqua spécialement à la réforme de l'enseignement de la philosophie. Dans son encyclique, il donne pour maitre à la philosophie de nos jours saint Thomas d'Aquin. Grâce à ses efforts, après six siecles, l'ange de l'école est remonté dans les chaires des universités méritant qu'on lui applique la devise de Léon XIII : *Lumen in cœlo.* Il a fondé des academies de philosophie et de théologie, d'histoire, de droit, de medecine ; ouvert pour les prêtres des cours de littérature ancienne, encouragé de toutes parts et par divers moyens les progrès des études littéraires, scientifiques et artistiques. Voilà l'homme de science, de parole, de doctrine, placé par Dieu à la tête de l'Eglise.

L'honorable M. Chapleau porte à son tour la parole :

"Il n'a fallu rien moins que le dévouement qui m'anime envers l'Université Laval pour me décider d'accepter la tâche que je viens maintenant remplir. Le temps, les études et les aptitudes nécessaires pour traiter dignement le sujet dont on me chargeait, tout me manquait à la fois. Aussi ai-je voulu me soustraire à la demande que l'on me faisait. Mais du moment que l'on a fait un appel au sentiment du devoir envers l'institution dont je me fais gloire d'être l'un des disciples j'ai cédé, comptant sur votre bienveillance à laquelle je me réclame en ce moment avec beaucoup de raison comme vous allez vous en apercevoir avant que je reprenne mon siege.

"Suivre à la tribune des maitres comme ceux qui m'ont précédé ici est un acte d'audace, et malgré que la peur ne soit pas mon défaut capital, j'avoue en toute humilité que je tremble sous vos regards. Il me semble vous entendre dire : mais aussi, pourquoi allait il se charger de développer, dans un discours de quelques minutes, un sujet qui demanderait un volume pour être bien traité, un sujet dont l'élevation et la profondeur doit donner le vertige à ceux que les horizons bornés de la politique et les calculs étroits des intérêts humains absorbent constamment.

"Léon XIII, homme d'Etat," mais c'est l'étude de la gravitation des forces séculaires des peuples et des gouvernements autour de cette force morale immense, invisible, éternelle qui s'appelle le droit et la conscience ; c'est l'histoire de la régénération de la grande société humaine et de la consolidation de la cité de Dieu dans le monde ; c'est l'apotheose de l'idée catholique en face des doctrines modernes de gouvernement qui s'inclinent devant ce symbole auguste du véritable droit universel.

"Aussi n'ai-je pas la prétention de vous offrir une étude sur ce grand caractère qui depuis dix ans s'impose au respect du monde entier, encore moins le récit raisonné de ce règne glorieux et respectueux pour l'Eglise et qui préparera la solution heureuse s'il ne m'amene pas lui-même la solution des plus grands problemes qui aient préoccupé la chrétienneté. Non, je me contenterai de saluer et d'acclamer en passant cette figure imposante et lumineuse qui attire en ce moment les regards de l'univers, devant laquelle les souverains se découvrent, et qui reçoit aujourd'hui, avec leur tribut d'offrande, l'expression la plus éclatante et la plus universelle de la vénération, de la soumission et de l'amour de tous les fidèles de la catholicité. Et si l'hommage sincère que je lui rends ce soir s'adresse surtout à un des traits particuliers de cette grandiose individualité, c'est que ce trait particulier, celui d'homme d'Etat restera dans l'histoire comme un des traits les plus caractéristiques de Léon XIII, comme une des gloires les plus vives qui s'attacheront à son nom, une des lignes les plus brillantes de sa couronne, et peut-être le monument le plus solide et le plus utile de son regne."

Le développement d'un pareil sujet est d'un ordre trop élevé pour pouvoir être analysé en quelques lignes. Nous devons nous contenter de dire que apres avoir défini le rôle de l'homme d'Etat, M. Chapleau a fait l'historique des grands événements politiques auxquels Léon XIII s'est trouvé mêlé, non seulement depuis qu'il est monté sur le trône pontifical mais depuis le commencement de sa carriere épiscopale, et a terminé en le proclamant l'une des plus grandes figures du siécle. Voici les derniers mots de sa brillante péroraison :

"Inclinons-nous à notre tour devant cette autorité qui tire sa force de Dieu même, de l'existence vingt fois séculaire de l'Eglise, et du caractère, des talents supérieurs, du génie dont le ciel a doué ce Pape immortel et cet homme d'Etat hors ligne. Inclinons-nous devant sa parole et suivons les conseils de celui dont la sollicitude s'est étendue jusqu'aux fidèles du Canada, jusqu'à cette grande institution, sous les auspices de laquelle nous sommes reunis ici ce soir, institution fondée et maintenue au prix de tant de sacrifices et qui ne se propose qu'une chose : l'avancement et la prospérité de la patrie canadienne par l'enseignement chrétien des lettres et des sciences.

"Suivons aussi les conseils qu'il donne aux catholiques de l'univers entier : "Unissez-vous pour resister à vos nombreux ennemis." Les catholiques d'Allemagne l'ont écouté, et ils ont triomphé. Les catholiques de France, qui seraient si puissants s'ils étaient unis, sont restés divisés et sont debordés par leurs ennemis. On est porté à verser des larmes de sang, quand on songe que sans ces malheureuses divisions, la monarchie aurait été restaurée avec gloire, et qu'au lieu de ce bonheur nos freres subissent les brutalités d'un régime qui ne vent de la liberté de conscience que pour ceux qui n'ont aucune croyance.

"Profitons de cette triste expérience. Ecoutons un homme qui s'y connait aussi bien dans les affaires de ce monde que dans celles du ciel. Que les catholiques du Canada soient unis, les fidèles autour de leurs prêtres, et ceux-ci autour de ses évêques. Notre union parfaite serait l'offrande la plus précieuse que nous pourrions donner au Saint-Père. N'oublions pas que cette union signifie l'union de l'Eglise et de la civilisation, cet objectif élevé de la politique du Grand Pontife, la note dominante de son œuvre, le programme de sa vie, et le testament qu'il laissera à ses successeurs."

Il était près de onze heures et demie quand la séance fut levée.

PROVINCE DE QUÉBEC

WINSLOW — Un nouveau bureau de poste a été ouvert, le 1er janvier courant, dans ce canton, sous le nom de Tolsta.

ARTHABASKAVILLE — Le nombre de causes, prises à la Cour de Circuit du comté de Mégantic, se répartit entre les avocats suivants : J. S. Doucet 103, W. C. Gibson 22, J. C. Noël 14, feu L. J. Pitan 8, Honorable E. L. Pacaud 2, Laurier et Lavergne 2, L. J. Cannon 1, R. J. Elliot 1, Total 153.

MAGOG— Une assemblée spéciale des directeurs du Waterloo-Magog a été tenue, le 23 décembre dernier, à Iberville, en vue d'élire un directeur en remplacement de feu M. Ralph Merry, qui était président du bureau. M. A. Moore, ci-devant secrétaire du bureau, a été nommé directeur et président, et M. I. B. Futvoye, l'aimable surintendant du *Central Vermont*, a été nommé secrétaire. Nos félicitations à M. Futvoye.

SAINT-JEAN— L'action pour libelle, que M. Aug. Béchard avait intentée contre le *Franco-Canadien*, vient d'être entendue devant le magistrat de district, M. Loupret, qui ayant trouvé matiere à libelle a renvoyé la cause devant les grands jurés pour les prochaines assises criminelles. Outre cette action criminelle, M. Béchard a pris une autre action civile contre le *Franco-Canadien* pour la somme de $10,000.

LAC WEEDON—MM. Joseph Magnan et Michel Côté ont été nommes commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire du "village du Lac Weedon." par un ordre de Son Honneur le lieutenant gouverneur en conseil.

ELY—Le secrétaire de notre fromagerie, M. L. V. Beaudry, vient de publier le rapport des operations de l'année. Il dit dans son rapport : Nous avons vendu 162,473 livres de fromage, ce qui a produit la somme de $10,478 18. Nous avons payé au fromager M. Michel Vincelette, propriétaire de la fromagerie, $1,401.27. Il a été payé aux patrons $9,076.83. Cet argent a été presque tout distribué dans le 5ème rang, à l'exception de quelques patrons seulement qui résident en dehors de ce rang et qui n'ont dû recevoir que quelques cents piastres. Notre fromagerie est en operation depuis 6 ans, et elle a toujours été en augmentant depuis la première année.

WATERLOO—M. Bilodeau, ci-devant propriétaire-éditeur de la *Presse*, de Farnham, est en voie de fonder un nouveau journal français ici, lequel devra faire son apparition cette semaine.

—Il est rumeur, dit le *Journal*, que les libéraux du comté de Shefford doivent avoir une nouvelle convention et choisir un autre candidat.

—M. R. E. Fontaine, avocat à Saint-Hyacinthe et grand ami de M. Mercier, était à Waterloo, lundi, 2 janvier dit le *Journal*. On dit que le but de son voyage était d'amener M. Noyes à abandonner sa candidature en faveur de M. Auger. Nous ne pouvons dire quel a été le resultat de ses demarches.

SHERBROOKE—Dimanche, au prône de la Cathédrale, M. le curé a parle contre les grevistes et les Chevaliers du Travail. Il a dit que, si l'association n'est pas condamnée, elle n'est point approuvée non plus. La sentence est suspendue à certaines conditions. Il a ajouté que notre ville a prospéré parce qu'elle a toujours été exempte de ces malheureux conflits entre les ouvriers et les patrons. Nombre de travailleurs, partis d'ici pour aller chercher fortune ailleurs, sont revenus à Sherbrooke disant qu'apres tout c'était ici qu'ils trouvaient mieux leur compte et faisaient mieux leur affaire.

—Le nombre d'actions instituées à la cour supérieure de notre district en 1887 a été comme suit : MM. Ives Brown et French 74, Hall, White et Cate 70, Pannetton et Mulvena 44, Camiraud, Hurd et Fraser 42, J. L Terrill 27, M. F. Hackett 21, Lawrence et Morris 21, Bélanger, et Genest 21, W. L. Shutleff 16, J. S. Broderick 14, E. Chartier 13, J. H. Saint-Pierre 12, H. Aylmer 12, F. Campbell 12, J. Beaulne 11, J. Leonard 10, H. M. Hovey 9, G. L. de Lottinville 7, J. H. N. Richard 7, P. S. G. Mackenzie, 4, L. E, Charbonnel 2, L. A. Gendron 2, G. H. A. Brooke 1. Divers 7. Total 469. 1,403 actions ont été instituées à la cour de circuit à Sherbrooke et un nombre à peu près égal aux cours de circuit du comté du district.

QUEBEC—M. l'abbé Faguy, le nouveau titulaire inamovible de la cure de Quebec, est né au faubourg Saint-Jean de Quebec, le 15 octobre 1853, et est par conséquent âge de 34 ans. Il est fils de feu M. François Faguy et de dame Marguerite Voyer. Le séminaire de Quebec le compte parmi ses eleves les plus brillants. Après avoir pris le degre de bachelier es-arts dans cette institution, M. Faguy y fut ordonné prêtre le 7 juin 1879 et y enseigna les belles-lettres pendant 4 ans, puis agit comme vicaire pendant quelques semaines à Charlesbourg. De là il fut transféré au faubourg Saint-Jean où il demeura pendant 2 ans comme vicaire. Il occupait cette charge quand Son Eminence lui demanda d'accompagner le 9e bataillon dans son expédition au Nord-Ouest. Monsieur l'abbé accepta cette tâche ardue avec le plus sincère dévouement. Son arrivée au milieu des membres du 9e bataillon fut accueillie avec le plus vif enthousiasme.

Toujours prêt à partager le labeur, les fatigues et les privations du soldat, on le voyait en tête des marches les plus difficiles, prêchant d'exemple autant que de paroles, et contribuait puissamment à faire régner la paix, le bon ordre et la gaieté. Doué du plus heureux caractere, il était un ami, un frere, autant qu'un directeur spirituel pour chacun.

A son retour il fut attaché à la cure de Saint-Roch, comme desservant de la Congrégation, puis desservant de la Basilique durant la maladie du regrette M. Auclair, charge qu'il occupait quand Sa Sainteté l'a appelé à la premiere cure du diocese : honneur qui rejaillit sur le bataillon dont il est encore le chapelain et qui lui rend en affection le dévouement qu'il en a reçu. Ses paroissiens de Saint-Roch lui ont présenté, à son départ, de riches cadeaux, témoignage de leur vénération et de leur reconnaissance. Son administration à la cure de Quebec a été inaugurée dimanche par la vente de nouveaux bancs qu'il a lui-même fait construire dans une des allées de la Basilique, et qui a rapporte des locations representant un capital de près de $9,000. Il a aussi prononcé une allocution excessivement remarquable sur la greve, en commentant la circulaire de Son Eminence.

—Le *Courrier du Canada* a recueilli les statistiques suivantes sur l'état actuel de quelques unes de nos communautés religieuses :

Hôpital-Général—Il y avait à la date du 1er janvier 1888, dans cet hopital, 64 religieuses professes, 1 novice, 1 postulante, 126 femmes et 34 hommes malades ou infirmes, 1 prêtre malade et 2 autres retirés du ministère.

Hôpital du Sacré Cœur—44 religieuses professes, 11 novices, 2 postulantes, 110 malades épileptiques et 30 enfants trouvés. Il y a dans cet hopital beaucoup de bien à faire pour les personnes charitables.

Congrégation de Notre-Dame—31 religieuses, 102 élèves pensionnaires, 258 semi-pensionnaires et 618 externes.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

BALANCES !

Aux Manufacturiers, Compagnies et hommes d'affaires.

Nous venons d'agrandir notre établissement, et nous y avons fait ajouter de nouvelles machines, afin de faciliter nos travaux manufacturiers, de réparations et d'ajustement de toutes les sortes de balances en usage.

Voici le certificat de C. T. Hale et Cie :

"Nous avons trouvé excellent le travail de réparations et d'ajustement de nos balances et poids, et nous n'hésitons pas à recommander votre établissement aux hommes d'affaires en général."

PRITCHARD & ANDREWS

Manufacturiers de Balances

175—RUE SPARKS—175

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, A. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1.00 par jour. Table d'hôte, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT, Propriétaire.

19 11 87-88

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank.

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleighs. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1a

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocesaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE HUITIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. MERCREDI, 18 JANVIER 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 ; Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 ; Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

M. Lefebvre vendra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

A E. LEFEBVRE, Montreal, Canada.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en especes le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

billets de 1re série à $1.00.

billets de 2me série à 25 cts.

La somme de $ ..... est ci-jointe.

No.

ADRESSE

Nom .....

Prenom .....

Boite du Bureau de Poste No .....

Localité .....

REMARQUE—Cette formule de Demande de Billets paraît dans ce journal le 1er et le 15 de chaque mois seulement. L'exception de la seconde quinzaine du tirage. Echrez la et mettez la avec votre argent dans une enveloppe adressée à E. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montreal, Canada.

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.

Des nouveaux et élégants chars-palais grées de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant a

E. KING, agent de billets, 27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER, Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. 1a

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne